

# Recensement et légitimation nationale en Russie et dans la zone postsoviétique

---

par Dominique Arel

*t*oute entreprise de recensement reflète l'ambition des États modernes de contrôler à la fois le corps social et la nation. La nation, cependant, est une représentation qui s'appuie sur deux choix dont la relation est ambiguë : celui de *délimiter* les frontières de la communauté politique et celui de *catégoriser* les membres de la communauté identitaire. Les critères de sélection découlant de ces choix – critères d'inclusion et d'exclusion des communautés – sont parfois imposés, parfois consensuels, mais toujours d'ordre politique. C'est par le biais de ces paramètres subjectifs que la scientificité des techniques démographiques, éprouvées par deux siècles d'expérience en matière de recensements, doit être abordée.

L'intérêt grandissant de la recherche pour les enjeux politiques des recensements est dû en grande partie à l'appel inspiré de Benedict Anderson, dans la deuxième édition de son ouvrage phare, d'explorer de nouveaux champs de représentation de la « construction de la nation », dont les recensements, mais aussi les cartes géographiques et les lieux de mémoire, entre autres<sup>1</sup>. Une littérature de plus en plus abondante a été

---

1. Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1991, 2<sup>e</sup> édition (traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat sous le titre *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996).

produite depuis sur l'usage des recensements dans les États ou les empires multilingues, les colonies d'outre-mer et les pays de ségrégation raciale<sup>2</sup>. En Europe, la vision allemande de l'origine linguistique des nations a donné lieu à une série de controverses politiques relatives à la reconnaissance statistique de nouvelles « nations », en opposition avec la vision homogénéisatrice de l'État-nation. En adoptant ce discours nationalitaire, l'Union soviétique a transformé l'exercice du recensement en un véritable *laboratoire* de construction nationale fondée sur l'ethnicité<sup>3</sup>. Une décennie après la vague des premiers recensements de la zone postsoviétique<sup>4</sup>, les effets de ce laboratoire continuent de se faire sentir. Si l'effondrement de l'URSS a provoqué une rupture dans les modes de légitimité des régimes des nouveaux États postsoviétiques, le rapport entre État, recensement et identités nationales a, quant à lui, fait preuve d'une continuité remarquable<sup>5</sup>.

---

## L'URSS et la permanence du transitoire

Le premier effet du laboratoire soviétique est celui de la centralité de la catégorie nationalitaire. Partageant l'ambiguïté de l'idée de nation, le concept de nationalité possède la double acception d'identité citoyenne et d'identité ethno-culturelle. Avant la première guerre mondiale, et contrairement au modèle français, les États allemand, autrichien et russe ont progressivement considéré leurs populations selon des critères ethniques. En Russie impériale, le nouveau prisme nationalitaire cohabitait avec la classification confessionnelle, autrefois dominante, et une vision coloniale des peuples du Caucase, de l'Asie centrale et de la Sibérie<sup>6</sup>. Ce *ménage à trois* catégoriel a toutefois été éliminé par décret idéologique bolchevique après la Révolution. Désormais, seule la catégorie nationalitaire (ethnique) subsistait au niveau étatique et

---

2. David I. Kertzer, Dominique Arel (eds), *Census and Identity: The Politics of Race, Ethnicity and Language in National Censuses*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2002.

3. Juliette Cadiot, *Le laboratoire impérial Russie-URSS, 1860-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

4. Le dernier recensement soviétique s'est tenu en 1989. Les recensements postsoviétiques ont eu lieu en 1999 (Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan), 2000 (Estonie, Lettonie, Tadjikistan), 2001 (Arménie, Lituanie, Ukraine), 2002 (Géorgie, Russie) et 2004 (Moldavie). Le Turkménistan, un des pays les plus fermés au monde, prétend avoir recensé sa population en 1995. Aucun recensement ne s'est tenu en Ouzbékistan depuis 1989. Une deuxième vague devrait, en principe, se tenir autour de 2010.

5. Dans leurs contributions respectives à ce dossier, Vatthana Pholsena et Éloi Ficquet démontrent la durabilité du modèle soviétique de gestion et de recensement des identités nationales dans certains anciens États clients (Laos, Éthiopie) du bloc soviétique.

6. Les peuples conquis de l'Asie centrale, du Caucase et de la Sibérie étaient catalogués comme « allogènes » (*inorodtsy*), par rapport aux chrétiens du versant occidental de l'Empire. Voir John W. Slocum, « Who, and When, Were the Inorodtsy? The Evolution of the Category of "Aliens" in Imperial Russia », *Russian Review*, 57 (2), 1998, p. 173-190.

était utilisée de façon systématique et exclusive sur l'ensemble des recensés. Chaque individu se devait d'avoir une nationalité (ethnique) et une seule.

Le nationalisme repose sur l'idée, toute simple, qu'une nation a le droit inné d'être souveraine sur son territoire. Les bolcheviks, en tant que révolutionnaires marxistes, partageaient de l'idée opposée, « internationaliste », de l'édification d'une société universelle, sans classes et sans frontières. Toutefois, en raison de la force de persuasion exceptionnelle d'un Lénine devenu plus sensible à la dimension psychologique du nationalisme durant la guerre civile des années 1917-1920, le pouvoir bolchevique s'est résolu à adopter les principes du nationalisme (reconnaissance de la nation, de son territoire, de sa souveraineté)<sup>7</sup>.

Une « Union soviétique » a été ainsi érigée sur la base d'une division administrative du territoire largement opérée selon le critère nationalitaire (ethnique). Les bolcheviks croyaient que l'égalité formelle des nations allait conduire à leur effacement dans les consciences individuelles. L'approche de Lénine se voulait thérapeutique : puisque le nationalisme se nourrissait de vexations nationales, l'élimination de toutes conditions d'oppression dans ce domaine, par l'égalité formelle de toutes les nations, allait faire disparaître l'identification nationale, donc le nationalisme<sup>8</sup>. Les bolcheviks ont ainsi cherché à légitimer leur pouvoir par la reconnaissance du critère nationalitaire, reconnaissance qui se voulait transitoire dans l'édification du « socialisme ».

Ce transitoire est cependant devenu permanent, dans la mesure où, jusqu'en 1991, plus d'une centaine de nationalités ont continué d'être répertoriées et où des dizaines de territoires ont porté le nom d'une nationalité, alors même que l'URSS d'après guerre connaissait une politique accrue de « russification » linguistique<sup>9</sup>. Comment expliquer alors la permanence de la construction nationalitaire ? La réponse semble résider dans la durabilité des pratiques « de discrimination positive » (*affirmative action*) concernant l'embauche du personnel politique et administratif dans les territoires « nationaux »<sup>10</sup>. Certes,

7. Walker Connor, *The National Question in Marxist-Leninist Theory and Strategy*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

8. *Ibid.*, p. 202.

9. Jusque dans les années 1950, les élèves soviétiques étaient, en principe, éduqués dans leur « langue d'origine » (*rodnoi yazyk*, souvent traduit en français, de façon incorrecte, par « langue maternelle »). Les écoles russes ont par la suite dominé la scène urbaine, et le russe est largement devenu la langue du parti et de l'administration, à l'exception des territoires annexés pendant la seconde guerre mondiale, ainsi qu'en Arménie et en Géorgie. Voir Juliette Cadiot, Dominique Arel, Larissa Zakharova (dir.), *Cacophonie d'empire : Russes et Soviétiques face au multilinguisme*, Paris, CNRS Éditions, à paraître.

10. Terry Martin, *The Affirmative Action Empire: Nations and Nationalism in the Soviet Union, 1923-1939*, Ithaca, Cornell University Press, 2001.

l'Union soviétique était une fédération simulée dans laquelle le pouvoir réel était ultracentralisé par le Parti communiste, dont les principes de recrutement au niveau central ne suivaient pas des critères nationaux. Cependant, au niveau local et régional, la pratique de représentativité ethnique des élites politiques non seulement a survécu aux violences du stalinisme et à la russification linguistique, mais s'est même consolidée sous l'égide du secrétaire général Léonid Brejnev, à quelques exceptions importantes près<sup>11</sup>.

Après l'effondrement de l'URSS, le principe même de catégorisation dans les recensements selon un critère nationalitaire n'a été remis en question nulle part sur le territoire postsoviétique. Alors que le système parallèle de fichage ethnique des individus dans les cartes d'identité (passeports internes) était aboli en Russie et en Ukraine dans les années 1990, la pertinence de la catégorie « nationalité » dans les recensements est apparue comme une évidence, indépendamment de la nature des régimes postsoviétiques.

Une certaine inertie bureaucratique doit être prise en compte, particulièrement dans le cas de régimes autoritaires où la préparation des recensements s'est faite sans débat public. Cependant, l'instauration d'un nouveau principe central de légitimité politique constitue, selon nous, un facteur clé. Les bolcheviks devaient composer avec le principe nationaliste de la « souveraineté » territoriale des nations à l'intérieur même du projet de construction du socialisme. L'idée du socialisme ayant été pulvérisée par l'implosion de l'Union soviétique, les élites des États nouvellement indépendants se sont rabattues sur le principe de souveraineté des « nations » entendues au sens de nationalités « titulaires »<sup>12</sup>, principe parfois ouvertement proclamé dans les documents fondateurs (résolutions, constitutions), mais le plus souvent implicitement évoqué dans les discours officiels. Or, puisque la nation titulaire légitimait l'indépendance de l'État, il devenait impératif de la recenser. C'est le non-dit des politiques postsoviétiques : si l'État « appartient » historiquement à une nationalité titulaire, celle-ci doit avoir une reconnaissance officielle, donc chiffrée. Dans le cas de la Fédération de Russie, le même principe opérait, mais au niveau des non-Russes dans les territoires nationaux (« républiques »), tel que le Tatarstan.

Notre thèse s'inscrit dans la lignée de l'école du néo-institutionnalisme historique, selon laquelle les normes et les conventions inhérentes à l'organisation d'une communauté politique affectent le comportement des individus sur une

11. Philip G. Roeder, « Soviet Federalism and Ethnic Mobilization », *World Politics*, 43 (2), 1991, p. 196-232. Dans les territoires annexés durant la guerre (Ukraine de l'Ouest, Moldavie (Bessarabie), Estonie et Lettonie), rares étaient les élites qui ont eu accès aux leviers de commande.

12. Dans le discours académique postsoviétique, une nation titulaire (*titul'naïa natsiia*) donnait son nom à un territoire administrativement reconnu : Ukrainiens en Ukraine, Bashkirs au Bashkortostan, et ainsi de suite.

longue durée<sup>13</sup>. Cependant, plus que la raison instrumentale – les élites cherchant à consolider leur pouvoir en transférant leur allégeance du communisme au nationalisme –, c'est la perspective culturelle de cette pérennité institutionnelle qui nous semble la plus féconde pour expliquer ce comportement des individus<sup>14</sup>. Un legs institutionnel du régime soviétique est d'avoir associé le territoire à la nationalité ethnique et avalisé le principe selon lequel les élites nationales, même à l'intérieur du carcan unitaire et fortement centralisé du Parti communiste, devaient gouverner leur nation dans les nombreux territoires « autonomes » de l'Union. Cette représentation du territoire national a été intériorisée par les populations – et pas seulement par les élites – au point qu'une reconsidération du recensement des identités nationales apparaît désormais inconcevable. Le caractère institutionnel du recensement des identités est gravé d'abord et avant tout dans les perceptions.

## Recensement et majorité

Un premier corollaire de ce principe charnière de légitimité étatique est la recherche de la majorité démographique pour la nation titulaire. Dans le discours nationaliste, le premier critère de souveraineté territoriale est le droit historique d'antériorité de résidence d'une nation sur un territoire donné<sup>15</sup>. À l'ère démocratique, ce critère est plus acceptable lorsqu'il est accompagné d'une « preuve » que le groupe formulant de telles revendications territoriales constitue en fait une majorité. L'histoire des recensements en Europe centrale et orientale est truffée d'innombrables cas où des acteurs ayant la prétention de défendre les intérêts de leur « nation » ont utilisé les résultats d'un recensement pour appuyer leur requête territoriale ou les ont au contraire dénoncés comme étant « falsifiés » lorsqu'ils ne donnaient pas la majorité à leur groupe<sup>16</sup>.

Lors des premiers recensements postsoviétiques, les cas les plus évidents de quête majoritaire ont été le Kazakhstan et le Tatarstan. Après avoir été

13. Peter Hall, Rosemary Taylor, « La science politique et les trois institutionnalismes », *Revue française de science politique*, 47 (3-4), 1997, p. 470-476.

14. *Ibid.*, p. 473-474.

15. Une constante du discours nationaliste en ex-Union soviétique est l'affirmation que la nation est « autochtone » (*korennaïa*, littéralement, « enracinée », ou « de souche ») et que son statut de premier arrivant lui donne un droit de propriété historique sur son territoire ancestral. Ce rapport entre ethnie et territoire est revendiqué à travers le monde ; voir Donald L. Horowitz, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley, University of California Press, 1985, et le dossier dirigé par Jean-François Bayart et Peter Geschiere, « "J'étais là avant" : problématiques politiques de l'autochtonie », *Critique internationale*, 10, janvier 2001.

16. Voir en particulier le contentieux territorial entre la République soviétique d'Ukraine et la République socialiste fédérée de Russie dans les années 1920, dans T. Martin, *The Affirmative Action Empire: Nations and Nationalism in the Soviet Union, 1923-1939*, *op. cit.*, p. 274-282.

pendant longtemps une « zone poubelle » où étaient envoyés les peuples déportés et les prisonniers du Goulag<sup>17</sup>, le Kazakhstan a ouvert ses plaines à un nombre considérable d'agriculteurs slaves lors d'une grande campagne de colonisation (« Terres vierges ») menée par Khrouchtchev à la fin des années 1950. Le résultat immédiat de ces opérations a été une dilution majeure du groupe kazakh. En 1989, 40 % seulement de la population se disaient de nationalité kazakhe.

Dix ans plus tard, l'objectif avoué du régime kazakh était de devenir majoritaire dans son propre pays<sup>18</sup>. Le but a été atteint, mais le bilan statistique du recensement de 1999 n'était pas crédible. Compte tenu de son taux de natalité et de flux migratoires favorisant la cohorte kazakhe face aux « Européens » (Russes, Ukrainiens, Allemands, etc.), la proportion des Kazakhs ne pouvait qu'être à la hausse. Il n'en demeure pas moins que, comparés aux données démographiques annuelles, les résultats officiels du recensement n'étaient pas vraisemblables, ne serait-ce qu'en raison de l'inclusion probable d'un grand nombre de migrants kazakhs ne séjournant pas sur le territoire du Kazakhstan au moment du recensement<sup>19</sup>.

Au Tatarstan, république autonome de la Fédération de Russie, l'enjeu politique portait plus sur la reconnaissance de catégories nationales, que sur la validité du décompte en tant que tel<sup>20</sup>. La question était de savoir si un petit groupe de chrétiens tatarophones appelés Kriachen devait être compté séparément ou comme Tatars. Le premier recensement soviétique de 1926 avait distingué les Kriachen des Tatars, mais les suivants les avaient intégrés aux

17. Nicolas Werth, *L'ivrogne et la marchande de fleurs : autopsie d'un meurtre de masse, 1937-1938*, Paris, Tallandier, 2009.

18. Pål Kolsto, « Anticipating Demographic Superiority: Kazakh Thinking on Integration and Nation Building », *Europe-Asia Studies*, 50 (1), p. 51-69.

19. Le recensement de 1999 donnait une majorité kazakhe de 53,4 %, mais la proportion kazakhe oscillait en fait entre 48 % et 49 %. Voir A. N. Alekseenko, « Perepis' naseleniia 1999 g. v RK (chislennost' i natsional'nyi sostav) » (Le recensement de la population du Kazakhstan en 1999 dans la République du Kazakhstan : dénombrement et composition nationale), manuscrit, Ust-Kamenogorsk, 1999 ; Bhavna Dave, « Entitlement through Numbers: Nationality and Language Categories in the First Post-Soviet Census of Kazakhstan », *Nations and Nationalism*, 10 (4), octobre 2004, p. 439-59. Comme tous les recensements postsoviétiques, le recensement kazakh comptait la population dite « permanente », plutôt qu'effective (*de jure*), ce qui incluait les individus résidant à l'étranger depuis moins d'un an, soit le très grand nombre de ceux qui avaient trouvé du travail au noir à l'étranger, surtout en Russie.

20. Certaines données de recensements soviétiques ont été manipulées, mais pas dans le but de produire des majorités ethniques. Le recensement de 1937 a été interdit parce qu'il reflétait la chute démographique importante causée par une famine en Ukraine dont l'existence était niée par le régime. Le recensement de 1939 a dissimulé les effets catastrophiques de cette famine en déplaçant statistiquement des populations de zones « secrètes » vers des zones à insuffisance démographique. Le maquillage de ces zones secrètes s'est poursuivi après la guerre. Voir Mark Tolts, « Population Trends in the Russian Federation: Reflections on the Legacy of Soviet Censorship and Distortions of Demographic Statistics », *Eurasian Geography and Economics*, 49 (1), janvier-février 2008, p. 87-98. La manipulation statistique est à distinguer d'une politique visant à compter les membres d'un groupe minoritaire comme membres d'un groupe socialement dominant.

Tatars. Lors du recensement de 2002, l'Institut d'ethnologie à Moscou, qui conseillait le gouvernement russe sur ces questions, a recommandé que les Kriachen soient considérés à part, décision que les élites tatars du Tatarstan ont aussitôt contestée. Finalement, les Kriachen ont été réunis aux Tatars et la nationalité tatare a obtenu, comme au Kazakhstan, une majorité de 53 %<sup>21</sup>.

### Comment compter une identité « construite » ?

Cette controverse autour du statut des Kriachen soulève une question fondamentale : lorsqu'un recensement inclut une dimension identitaire, quelles sont les règles permettant de déterminer les catégories qui seront utilisées ? Sur quelles bases peut-on établir la liste des groupes constituant une « nationalité » ? Comment savoir, par exemple, si les Kriachen forment une nationalité ou non ? La réponse à ces questions n'est pas simple, même si, grâce aux progrès de la recherche en sciences sociales depuis une génération, un consensus sur l'approche épistémologique nous permettant d'aborder cette question devrait en principe aller de soi.

En rejetant l'idée que les Kriachen puissent constituer une nationalité, les historiens de l'Académie des sciences du Tatarstan présumaient que l'authenticité d'une nationalité peut être prouvée par la science historique, indépendamment de l'opération de recensement<sup>22</sup>. Le problème est que le niveau d'identification des individus à une nationalité peut varier énormément. Dès lors, comment dénombrer avec exactitude une nationalité si certains de ses membres présumés ne réalisent pas « l'objectivité » de leur propre identité nationalitaire ?

Un retour sur l'expérience du recensement soviétique de 1926 est, à cet égard, éclairant. Ce recensement était en effet le premier, dans les territoires appartenant autrefois à la Russie impériale, où la question de l'appartenance ethnique (*natsional'nost'*) était posée – ce qui a nécessité un immense travail d'élaboration d'une cartographie et d'une toponymie ethniques – et le seul de l'histoire soviétique à permettre d'intenses débats publics sur la nomenclature des nationalités reconnues. Le recensement russe de 2002, en soumettant, pour la première fois depuis 1926, cette « liste des nationalités » à une discussion publique, a remis à l'ordre du jour un certain nombre de questions

21. Dans les six recensements soviétiques, la proportion des Tatars était toujours tout juste sous la barre des 50 %, variant de 47 % à 49 %.

22. Dmitry Gorenburg, « Tatar Identity: A United, Indivisible Nation? », manuscrit, présenté à la 8<sup>e</sup> Annual ASN World Convention, Columbia University, en avril 2003 ; Sergei V. Sokolovsky, « Tatarskaia problema' vo vserossiiskoi perepysy naseleniia » (Le problème tatar dans le recensement de la population de Russie), *Ab Imperio*, 4, 2004, p. 207-234.

fondamentales qui avaient préoccupé les concepteurs du recensement de 1926. L'analyse des recensements postsoviétiques, du russe en particulier, celui-ci étant de loin le plus ouvert aux débats publics et entre experts, est donc tributaire d'une bonne compréhension de l'expérience de 1926.

Les ethnographes qui s'affairaient à l'élaboration de la liste des nationalités du recensement de 1926 œuvraient dans un contexte où une masse considérable de non-russes en zones rurales ne comprenaient même pas le concept de « nationalité ». Selon ces ethnographes, le travail qu'ils avaient en charge consistait donc, à l'aide d'un certain nombre de facteurs circonstanciels tels la langue et les coutumes, à « révéler » (en l'occurrence, de prouver) leur nationalité à ceux qui n'en avaient pas encore conscience<sup>23</sup>. Ce faisant, ils présumaient que la nationalité pouvait être déterminée *de l'extérieur*, sans tenir compte de la subjectivité de leur propre regard et des incitations suscitées par l'acte même de recenser. Cette vision objectiviste de la catégorie nationale est devenue par la suite hégémonique parmi les chercheurs de l'Union soviétique d'après guerre, ce qui pouvait sembler contradictoire avec la prédiction léniniste de la disparition graduelle du sentiment nationalitaire<sup>24</sup>. Elle a été largement reproduite dans les cercles scientifiques des républiques postsoviétiques, à l'exception, partielle, de l'Institut d'ethnologie de Moscou.

Or cette vision, qui a pour nom le primordialisme dans la littérature occidentale, est bien entendu un leurre. Les nationalités, et plus largement les identités, n'ont pas d'existence objective hors d'un contexte social et politique. Poser la question, dans l'absolu, de la réalité d'une nationalité kriachen relève du discours politique. Ce qui est mesurable, et qui peut donc servir de matériau à une recherche scientifique, c'est le degré d'identification d'une masse critique de résidents du Tatarstan à la nationalité « kriachen », dans la mesure où un recensement inclut une question sur la nationalité, en refusant les réponses hybrides, et où un espace politique permet la contestation des catégories proposées dans ledit recensement. En 2002, les élites tatares considérant qu'une catégorie « kriachen » allait fragmenter l'authentique identité tatare (et priver les Tatares d'une majorité), un compromis a finalement été adopté : les répondants ont eu la possibilité de se déclarer kriachen, mais cette catégorie n'a été reconnue que comme une infra-nationalité (*sub-etnos*) et fusionnée avec la catégorie tatare dans les résultats finaux (qui ont tout de même conservé, dans les tableaux, le chiffre distinct se rapportant aux Kriachen). Le même compromis a été observé dans le cas des « Ruthènes »

23. J. Cadiot, *Le laboratoire impérial Russie-URSS, 1860-1940*, *op. cit.*.

24. Valery Tishkov, *Ethnicity, Nationalism and Conflict in and after the Soviet Union: The Mind Aflame*, Londres, Sage, 1997, p. 1-7.

(*rusyns*) de la province de Transcarpathie lors du recensement ukrainien de 2001, les Ruthènes étant décrétés « ukrainiens » (ou formant une *sub-etnos* de la nationalité ukrainienne) par le pouvoir académique ukrainien, en dépit de la mobilisation d'un groupe « ruthène » réclamant la reconnaissance de la nationalité ruthène<sup>25</sup>.

À cet égard, il serait intéressant d'observer jusqu'à quel point l'existence récente de statistiques officielles sur les Kriachen et les Ruthènes – même si leur nombre demeure, dans les deux cas, marginal – pourrait influencer la croissance de mouvements nationalitaires kriachen et ruthène dans les recensements futurs. Cette influence n'a-t-elle pas joué dans le cas de la nationalité ukrainienne au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ? Le recensement impérial de 1897 n'avait compté les nationalités qu'indirectement, *via* la langue d'origine (telle était alors la pratique en Europe centrale), et le « petit russe », le parler des zones rurales aujourd'hui ukrainiennes, avait été officiellement considéré comme un dialecte du « grand russe ». Les tableaux du recensement faisaient toutefois la distinction entre « grand russe », « petit russe », et « russe blanc » (biélorusse). Les « petits russes », même s'ils étaient niés en tant que nationalité, n'en ont pas moins acquis, pour la première fois, une représentation statistique officielle et les élites nationalistes, même si elles soutenaient que le recensement avait sous-estimé le nombre « réel » d'Ukrainiens, ont misé sur cet acquis représentationnel<sup>26</sup>.

### Le recensement comme élection

Un recensement peut se transformer en un acte de *représentation* identitaire dont les effets sont comparables à ceux des reconnaissances politiques officielles. En d'autres termes, on pourrait dire qu'en introduisant une dimension identitaire le recensement devient un *moment* politique, au même titre qu'une élection. Les ressemblances entre recensement et élection sont éclairantes. De même qu'une élection peut être contestée à partir du moment où l'espace politique permet la possibilité d'un choix (de candidats, de partis, de programmes) et celle d'une alternance de pouvoir, de même un recensement peut être « contesté », et devenir générateur de demandes pour la reconnaissance de nouvelles catégories, si un espace conceptuel incite à « penser » dans les termes de ces catégories, et si l'espace politique permet la délibération publique.

25. Sur les *rusyns* et le recensement, voir D. Arel, « Interpreting “Nationality” and “Language” in the 2001 Ukrainian Census », *Post-Soviet Affairs*, 18 (3), juillet-septembre 2002, p. 229-231.

26. Commentaire de Roman Szporluk lors d'un symposium sur les recensements postsoviétiques, Harvard Ukrainian Research Institute, février 2003.

Lors du recensement soviétique de 1926, la décision de catégoriser les populations en fonction du nouveau critère de la nationalité, d'éliminer le critère impérial de la confession et de lier la nationalité au principe de l'autonomie territoriale a ouvert la voie à une foule de demandes de la part d'entrepreneurs sociaux qui réclamaient que leurs groupes reçoivent le statut de nationalité. Loin de « révéler » l'existence objective de centaines de nationalités, le recensement bolchevique peut être interprété comme une gigantesque opération ayant permis à des myriades de groupes de se reconfigurer selon les termes de ce nouveau médium politique qu'était la nationalité.

C'est donc le recensement lui-même, comme élément cristallisateur d'une politique ambitieuse des nationalités, qui a créé l'espace conceptuel permettant la reconnaissance d'un grand nombre de nationalités. Le climat politique des années 1920, tolérant à l'égard des débats sur la question nationale dans la mesure où les débats en question acceptaient l'unipartisme et où les fondations du projet socialiste n'étaient pas remises en cause, s'est révélé propice à cette « mobilisation identitaire ». Il ne l'a plus été à partir de 1937, lorsque toute remise en question de la liste des nationalités reconnues (qui s'était rétrécie depuis 1926) a été associée à la dangereuse accusation de « nationalisme ». Ce n'est qu'après 1991 que l'espace politique s'est ouvert à nouveau, selon le degré de pluralisme des régimes postsoviétiques. En Russie, cette ouverture a été particulièrement marquée lors du recensement de 2002. La comparaison entre le « recensement-élection » (permettant au recensé de choisir une identité) de 1926 (en URSS) et celui de 2002 (en Russie) comporte certaines limites. Si en 1926 les paysans ont dû s'arracher catégoriellement de leur monde prémoderne, en 2002, le concept de nationalité était familier à la population de Russie dans son ensemble, puisque la nationalité des citoyens soviétiques était fichée dans les pièces d'identité depuis 1932<sup>27</sup>. Malgré tout, l'analogie électorale reste instructive. Les fluctuations identitaires dans le contexte d'un recensement portant sur les appartenances nationales s'opèrent le plus souvent de la même façon que les fluctuations d'orientation électorale, c'est-à-dire à la marge, celle-ci étant constituée, dans le cas du recensement russe de 2002, de transferts d'identification vers des catégories nationalitaires non reconnues précédemment (Kriachen, mais aussi Cosaque, l'autre cas de contestation publique ayant reçu une couverture nationale), vers le russe (assimilation) ou du russe vers une nationalité titulaire, comme nous le verrons plus loin dans le cas des ex-républiques de l'URSS où une bonne partie de la minorité russe a statistiquement « disparu » d'un recensement à l'autre.

27. Victor Zaslavsky, Yuri Luryi, « The Passport System in the USSR », *Soviet Union*, 6 (2), 1979, p. 137-153.

## Recensement et constructivisme

Le recensement russe de 2002 a été le seul recensement de la zone postsoviétique dont les responsables aient vraiment tenté de « démocratiser » le processus menant à la reconnaissance d'une nationalité. L'approche soviétique, nous l'avons vu, était extérieure, l'historien ou l'ethnologue « prouvant » l'existence ou non d'une nationalité. En réalité, cette preuve était souvent consécutive à une décision politique, l'exemple le plus éclairant à cet égard étant la décision en 1937 de réduire la liste des nationalités reconnues de 190 à 168, puis à 62 en 1939, à la suite d'une déclaration de Staline, et de fondre de ce fait des dizaines d'ethnonymes à l'intérieur d'une nationalité reconnue<sup>28</sup>. C'est en vertu de ce type de décision que les Kriachen sont devenus des Tatars, les Adjares, des Géorgiens, et ainsi de suite. Dans ces nombreux cas, l'amalgame a été présenté *ex-post facto* par la communauté scientifique titulaire comme la résultante d'un processus inexorable de consolidation nationale.

L'approche intérieure, au contraire, prend en considération tout simplement ce que les gens déclarent. Elle repose sur le principe selon lequel l'individu détermine lui-même sa nationalité, lorsque la question lui est clairement posée, sans autres commentaires de l'agent recenseur. Ce faisant, l'individu exprime son choix (même si, dans la plupart des cas, la nationalité peut sembler d'une telle évidence qu'elle n'apparaît pas comme un choix aux yeux du recensé). Un recensement ne devrait-il donc pas se contenter de relever le très grand nombre de catégories mentionnées par les recensés, quitte à réunir dans une catégorie « Autres » celles ne récoltant pas un nombre statistiquement significatif ?

Certains des experts de l'Institut d'ethnologie de Moscou qui avaient reçu le mandat du gouvernement russe de préparer une nouvelle liste des « nationalités » étaient bien disposés à l'égard du principe d'autodétermination, mais ils se sont vite heurtés à un problème d'ordre linguistique. Il peut en effet exister des variations ethnonymiques dans l'identification d'un groupe par ses membres présumés. Elles sont parfois dues au fait que l'ethnonyme utilisé en russe n'est pas le même que dans la langue vernaculaire. Ainsi, en Ukraine, au moment du recensement de 2001, les Tatars de Crimée étaient divisés sur le point de savoir s'ils devaient s'identifier comme

28. Les résultats du recensement de 1939 n'ont été que très partiellement publiés, certains tableaux demeurés secrets incluant 101 nationalités. Les trois derniers recensements soviétiques, entre 1970 et 1989, ont reconnu entre 120 et 130 nationalités. Voir S. V. Sokolovsky, « Identity Politics and Indigeneity Construction in the Russian Census 2002 », *Working Paper 77*, Halle/Saale, Max Planck Institute for Social Anthropology, tableau 1, p. 28 (<http://www.eth.mpg.de/pubs/wps/pdf/mpi-eth-working-paper-0077.pdf>) (consulté le 15 août 2009).

« Kirimli » (« Criméens », leur autodésignation dans la langue tatare criméenne) ou comme « Krimskie tatory » (« Tatars de Crimée », leur appellation officielle en russe). La communauté tatare a finalement décidé de conserver la catégorie « Krimskie tatory » et les responsables du recensement ukrainien ont obtempéré<sup>29</sup>. Si des voix discordantes s'étaient exprimées en tant que « kirimli », une approche rigide d'autodétermination, comptant ces kirimli comme une nationalité à part, aurait été inappropriée, puisqu'il apparaîtrait assez clair qu'il existe un consensus parmi la communauté tatare que *kirimli* et *krimskie tatory* se réfèrent à la même nationalité.

Un travail de mise en contexte ethnographique est donc indispensable pour mieux comprendre ce que le répondant cherchait à exprimer. La catégorisation des identités dans un recensement conserve toujours un potentiel de controverse politique, parce que toute interprétation, aussi honnête soit-elle, peut être contestée et que l'argument marxiste de la « fausse conscience » – se profilant ici dans l'idée qu'un individu n'est pas toujours en mesure de connaître (d'avoir conscience de) sa nationalité – remonte régulièrement à la surface dans les débats postsoviétiques. Dans le recensement russe, l'Institut d'ethnologie a relevé plus de 130 cas dans lesquels, comme pour les Tatars de Crimée en Ukraine, la variation dans le choix des réponses s'expliquait par des usages différents en russe et dans la langue vernaculaire. Plus de 170 autres cas relevaient, quant à eux, d'une variation dialectale dans la désignation d'un même groupe, tel l'ethnonyme *grek* (grec), qui se retrouvait sous huit formes différentes<sup>30</sup>. Au total, l'Institut avait préparé une liste de près de 900 ethnonymes, qu'il a ensuite réduite à presque 200 nationalités (198). Dans l'écrasante majorité des cas, cet amalgame était un exercice de sociolinguistique qui consistait à identifier les différentes manières dont les membres présumés d'un groupe s'identifient en tant que nationalité dans la langue quotidienne.

Mais comment tracer la frontière entre variation linguistique et variation nationalitaire ? Comment déterminer si la catégorie kriachen est une variation linguistique à l'intérieur de la nationalité tatare, ou au contraire une nationalité distincte des Tatars ? Dans l'approche de l'autodétermination, le critère ne peut être que celui du jugement politique. Comme nous l'avons vu, l'usage d'un ethnonyme par le répondant ne signifie pas nécessairement pour

29. Greta Uehling, « The First Independent Ukrainian Census in Crimea: Myths, Miscoding, and Missed Opportunities », *Ethnic and Racial Studies*, 27 (1), 2004, p. 149-170.

30. S. V. Sokolovsky, « The Politics of Nationalities List Construction », présenté à la 7<sup>e</sup> Annual ASN World Convention, Columbia University, en avril 2002. Ce texte est une version antérieure de « Identity Politics and Indigeneity Construction in the Russian Census 2002 » (art. cité), mais ce dernier n'incluait pas la discussion sur la variation ethnonymique.

lui que l'ethnonyme en question exprime une nationalité distincte d'un autre ethnonyme sémantiquement semblable. Si aucun mouvement social ne milite en faveur de la reconnaissance en tant que nationalité d'une variation linguistique donnée, comme dans le cas des Tatars de Crimée, alors l'amalgame se fait sans problème lors du recodage des données brutes du recensement. Mais que faire lorsqu'un tel mouvement se manifeste et comment déterminer s'il est marginal ou significatif ? La recommandation de l'Institut d'ethnologie était que, face à l'évidence d'une certaine mobilisation au Tatarstan en faveur de l'inclusion de la catégorie kriachen dans la liste des nationalités reconnues, le recensement devait permettre aux recensés de choisir, du moins au-delà d'un degré de mobilisation à déterminer. Une lettre isolée dans un journal n'a forcément pas le même poids qu'une campagne plus soutenue.

Fait révélateur, des voix discordantes au sein de l'Institut d'ethnologie quant à la politique à adopter à l'égard des « Cosaques » sont venues brouiller les signaux de cette nouvelle approche constructiviste, donnant lieu à une impression de deux poids, deux mesures au moment du recensement. Dans la Russie impériale, les Cosaques étaient un corps social de paysans-guerriers qui avait pour mission principale de coloniser et de protéger les marches de l'Empire. Dans le système impérial, où les gens étaient catégorisés par confession et par statut social, ils étaient reconnus comme un « état », au sens de groupe social (*soslovie*). Principalement composés de serfs fugitifs, ils entretenaient avec le centre une relation ambiguë, faite de loyauté envers le Tsar et de méfiance distante à l'égard de l'appareil d'État<sup>31</sup>. Après la Révolution, les Bolcheviks ont éliminé les Cosaques en tant que « classe » et nombre d'entre eux ont été déportés. Toutefois, sous l'impulsion des réformes de Gorbatchev, des mouvements se réclamant d'un passé « cosaque » ont commencé à se manifester dans le Sud de la Russie et, au moment de la préparation du recensement de 2002, la revendication de pouvoir se déclarer de nationalité « cosaque » s'est faite entendre<sup>32</sup>.

Le débat s'est déroulé selon un mode tout à fait prévisible : des experts russes ont jugé sans fondement la demande de reconnaissance des Cosaques en tant que groupe ethnique, puisqu'ils étaient historiquement un groupe social et non une nationalité<sup>33</sup>. En fait, il importe surtout de déterminer si, dans le contexte de la Russie postsoviétique où la nationalité est liée à la souveraineté

31. Brian J. Boeck, « From the Verge of Extinction to Ethnic Distinction: Cossack Identity and Ethnicity in the Kuban' Region, 1991-2002 », *Ab Imperio*, 2, 2004.

32. Catherine Gousseff, « Identité fonctionnelle, identité communautaire, identité ethnique : les composantes hybrides de la revendication du "peuple" cosaque », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 34 (4), 2003, p. 77-96.

33. Valery V. Stepanov, « The All-Russia 2002 Census: Ways to Measure the Identity of Large and Small Groups », *Anthropology and Archaeology of Eurasia*, 44 (1), été 2005, p. 77-78.

territoriale, des Cosaques peuvent s'imaginer comme une nationalité, ou en envisager la possibilité. Existe-t-il effectivement une certaine masse critique d'individus se réclamant d'une descendance commune cosaque, et ce sentiment est-il perçu comme plus conséquent que le sentiment d'appartenance au groupe « russe » ? Après tout, qu'est-ce qu'une nationalité, sinon un sentiment de descendance commune (fluctuant au fil des générations), et donc de destinée commune ?

L'argument historique a cependant prévalu et les Cosaques ont été catégorisés comme une « sous-ethnie » de la nationalité russe<sup>34</sup>. Des chercheurs russes ouverts au principe d'autodétermination dans le cas des Kriachen prônaient un discours opposé dans le cas des Cosaques. Nous touchons ici à la dimension psychologique de l'identité nationale. Un individu s'identifiant à un groupe a peine à imaginer qu'une partie de ce groupe puisse se « séparer ». Les élites russes s'opposaient à la reconnaissance nationalitaire cosaque, parce qu'elles craignaient la fragmentation de la nation russe<sup>35</sup>. La même dynamique s'observait dans le cas des élites tatares face aux Kriachen ou des élites ukrainiennes face aux Ruthènes. Toutes les controverses importantes des recensements postsoviétiques impliquaient justement des groupes dont les revendications nationalitaires étaient perçues comme « séparatistes », et pouvaient présager, très certainement dans le cas des Ruthènes, un séparatisme territorial. Le principe constructiviste d'autodétermination des identités nationalitaires s'arrêtait précisément là où il acquérait une dimension sécuritaire. C'est cette limite qui constitue la frontière entre la variante linguistique de l'expression nationalitaire et la variante politique.

## Où sont passés les Russes ?

Un enjeu majeur de la vague des recensements postsoviétiques à l'extérieur de la Russie a été le sort des populations russes. Partout, la proportion et le nombre absolu de Russes a diminué, parfois drastiquement comme en Géorgie (- 80 %), par rapport aux résultats du recensement de 1989<sup>36</sup>. Certes,

34. En fait, il existait une grande confusion, au moment où les recensements ukrainien et russe battaient leur plein, sur le fait de savoir si les catégories « ruthènes », « kriachen » et « cosaques » allaient être comptées à part ou non. En fin de compte, elles le furent toutes.

35. Dans une correspondance officielle entre l'Institut d'ethnologie et l'Académie des sciences, un représentant de l'Institut a utilisé la même argumentation que ses collègues du Tatarstan en stipulant que la « séparation » des Cosaques allait produire une « distorsion » des données ethniques et une « diminution » du nombre de Russes. Voir V. V. Stepanov, « The All-Russia 2002 Census: Ways to Measure the Identity of Large and Small Groups », art. cité, p. 78.

36. Le géographe Richard H. Rowland a publié, entre 2001 et 2009 dans la revue *Eurasian Geography and Economics*, des analyses de huit recensements réalisés hors de la Russie et partout le nombre de Russes avait diminué sensiblement.

les guerres et la dépression économique ont constitué des facteurs importants dans cette homogénéisation nationale du territoire dans le Caucase et en Asie centrale, mais deux facteurs sociologiques doivent également être considérés. Le premier est migratoire. Un flux d'émigration russe avait commencé dès les années 1970 et des chercheurs avaient émis l'hypothèse que ces départs étaient en partie motivés par le sentiment de « ne plus se sentir chez soi », la politique de discrimination positive du Parti communiste accordant de plus en plus de place aux élites de la nationalité titulaire<sup>37</sup>. La « nationalisation » presque totale des postes de commande après les indépendances de 1992 a accéléré la tendance, les Russes et autres non-titulaires se retrouvant soudainement dans une situation où leur mobilité sociale et politique leur paraissait bloquée. Ce facteur de « décolonisation volontaire », difficile à mesurer, a probablement joué dans les grandes vagues de migration des années 1990.

Le deuxième facteur a trait aux mariages interethniques. Dans la partie européenne de la zone soviétique, notamment en Ukraine, les taux de mariages mixtes sont relativement élevés, contrairement au Caucase et à l'Asie centrale où la frontière identitaire entre groupes demeure bien marquée. Cette tendance à l'exogamie produit chez les enfants une hybridité identitaire non reconnue par le recensement, puisque la « nationalité » a toujours été définie de façon exclusive. Il est donc possible qu'une partie du déclin démographique russe soit due à une *réidentification* nationalitaire chez des gens qui avaient choisi une des deux identités de leurs parents. S'il y a moins de Russes en Ukraine, ce n'est peut-être pas parce que beaucoup de Russes sont partis, mais parce que certains « Russes » se disent désormais « ukrainiens ».

Telle est la thèse du géographe canadien Ihor Stebelsky. Les résultats du recensement de 2001 ont enregistré une chute du nombre de Russes en Ukraine d'un peu plus de 3 millions (ils représentaient désormais 17 % au lieu de 22 % de la population). Stebelsky estime que cette chute drastique est dans 88 % des cas le fruit d'une réidentification nationalitaire. Une imposante partie de « Russes » en Ukraine sont en fait des semi-Ukrainiens, issus de familles mixtes, russo-ukrainiennes, et un grand nombre d'entre eux ont basculé du côté de l'identité ukrainienne, tout en restant culturellement hybride dans leur vie quotidienne<sup>38</sup>.

Cette explication diffère sensiblement d'une thèse nationaliste répandue selon laquelle les recensements soviétiques auraient caché une « russification » nationalitaire. Or pourquoi les enfants de mariages mixtes se

37. Rasma Kariklins, *Ethnic Relations in the USSR: The Perspective from Below*, Boston, Allen & Unwin, 1986.

38. Ihor Stebelsky, « Ethnic Self-Identification in Ukraine, 1989-2001: Why More Ukrainians and Fewer Russians? », *Canadian Slavonic Papers*, 51 (1), 2009, p. 77-100.

seraient-ils massivement identifiés comme russes, puisque la politique soviétique des nationalités a préservé jusqu'au bout le principe de « discrimination positive » en faveur de la nationalité titulaire dans les organes du parti et du gouvernement ? Des études ont montré qu'en Ukraine, sous Brejnev, la proportion d'enfants « russes » issus de mariages mixtes russo-ukrainiens ne dépassait que faiblement la proportion de Russes dans la population générale<sup>39</sup>. La question est de savoir pourquoi une tendance opposée est aujourd'hui à l'œuvre. Deux hypothèses peuvent être envisagées. La première est que le prestige social de la nationalité ukrainienne est à la hausse depuis que l'Ukraine, devenue indépendante, est reconnue internationalement. La seconde est que la suppression de la mention de la nationalité ethnique dans les pièces d'identité (passeport interne) aurait pour effet de brouiller la distinction entre nationalité ethnique et nationalité citoyenne, puisqu'en ukrainien, comme d'ailleurs en russe, le mot utilisé pour décrire l'une et l'autre est exactement le même : *ukrainskyi*.

### La catégorie linguistique : continuité et discontinuité

La langue est la seule catégorie identitaire à avoir montré certains signes de discontinuité avec le modèle soviétique. La querelle des recensements de l'Autriche-Hongrie avait défini l'enjeu linguistique : la langue doit-elle être mesurée dans les recensements selon l'origine ou selon l'usage ? Le recensement russe impérial de 1897 avait tranché en faveur de la langue d'origine (*rodnoi yazyk*) et tous les recensements soviétiques ont conservé la catégorie. Mais comme ces recensements demandaient également la nationalité, la question de la langue d'origine, dans la pratique soviétique, tendait à être perçue comme la langue de la nationalité d'un individu, plutôt que sa première langue d'usage.

La catégorie de langue d'origine est donc très peu utile pour mesurer les usages linguistiques des populations recensées. La plupart des Ukrainiens en zone urbaine en Ukraine préfèrent parler le russe, et les sondages ont établi qu'à l'échelle du pays la proportion de ceux préférant le russe (les russophones) est pratiquement la même que ceux préférant l'ukrainien (les ukrainophones)<sup>40</sup>. Soucieux de développer l'usage de l'ukrainien comme seule langue officielle, l'État ukrainien préfère projeter l'image d'une majorité constitutionnelle (les

39. R. Karklins, *Ethnic Relations in the USSR: The Perspective from Below*, op. cit..

40. D. Arel, « La face cachée de la Révolution orange : l'Ukraine et le déni de son problème régional », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 37 (4), 2006, p. 11-48. En 2001, 14 % des Ukrainiens ont donné le russe comme leur langue d'origine, mais la plupart d'entre eux étaient probablement issus de mariages mixtes.

deux tiers) de la population de l'Ukraine ayant l'ukrainien comme « langue d'origine ». À l'inverse, l'État biélorusse du président Loukachenko, qui cherche à légitimer son « bilinguisme » officiel (qui signifie en pratique, comme durant l'ère soviétique, que seul le russe est utilisé dans les organes du pouvoir), a ajouté une question sur la langue d'usage au recensement de 1999. Les résultats ont révélé que 63 % de la population, et près de 60 % des Biélorusses, avaient choisi le russe comme langue « de conversation ». La Biélorussie est ainsi présentée statistiquement comme un pays très russifié, même si la proportion de Russes, comme partout ailleurs hors de la Russie, a chuté considérablement. En revanche, la seule question sur la langue d'origine aurait présenté une Biélorussie à 74 % biélorussophone<sup>41</sup>.

Le recensement russe, quant à lui, est le seul à avoir cherché à éliminer la catégorie de langue d'origine, pour la remplacer par une question sur la « connaissance » (*vladenie*) des langues. Cette recommandation de l'Institut d'ethnologie a cependant été contestée par les élites des républiques « ethniques » de Russie, pour lesquelles, comme en Ukraine, il est crucial de recenser la langue d'origine des titulaires, et non la langue qu'une majorité d'entre eux préfère parler, la domination factuelle du russe étant perçue comme une conséquence illégitime des régimes tsariste et soviétique. Un ultime compromis, après que les questionnaires du recensement eurent été imprimés, a mené à une instruction supplémentaire voulant que *vladenie* (la connaissance des langues) soit interprété comme *rodnoi yazyk* (la langue d'origine, mais pas nécessairement une langue bien connue), mais cette instruction n'ayant pas été suivie partout, la question sur la langue a perdu toute validité<sup>42</sup>.

Les recensements postsoviétiques ont été pour les nouveaux États la première occasion de légitimer leur souveraineté par le biais de la représentation statistique. De plus, cinquante ans après la terreur stalinienne qui avait administrativement fixé les catégories identitaires officielles et mis un terme à leur contestation, ils se sont déroulés, pour la plupart, dans un climat favorable au débat et à la mobilisation sociale, particulièrement en Russie.

La continuité paradigmatique de la conception des identités par rapport au discours officiel soviétique demeure malgré tout saisissante<sup>43</sup>. Les États justifient leur existence par l'adéquation entre territoire et nationalité vue sous le prisme

41. Alexandra Goujon, « National Identification in Post-Soviet Belarus: Nationality and Language Categories in the 1999 Census », présenté à la 6<sup>e</sup> Annual ASN World Convention, Columbia University, en avril 2001.

42. V. Tishkov, « Voprosy o natsional'nosti i yazyke Vserossiskoi perepisi naseleniia 2010 goda » (La question de la nationalité et de la langue du recensement de la population de Russie en 2010), communication à la Conférence des statisticiens de Russie, février 2010 ([http://www.valerytishkov.ru/cntnt/novye\\_publicacii/voprosy\\_o\\_1.html](http://www.valerytishkov.ru/cntnt/novye_publicacii/voprosy_o_1.html)) (consulté le 24 septembre 2009).

43. Pour une thèse similaire, voir Olivier Roy, *La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations*, Paris, Le Seuil, 1997.

du primordialisme ; la langue est définie en fonction du groupe (d'origine) plutôt que de l'individu (et de ses choix) ; quant aux demandes d'autonomie identitaire, c'est-à-dire de reconnaissance de nouvelles « nationalités », elles sont associées au spectre du sécessionnisme, et donc rejetées dans les recensements. L'unique cas de discontinuité catégorielle – la langue « de conversation » en Biélorussie – est l'exception qui confirme la règle, cet État étant le seul à associer ouvertement sa distinction nationale avec la langue russe. Au final, pour la plupart de ces recensements, la rupture a résidé dans le cadre pluraliste dans lequel ils se sont déroulés, progrès civique que la résurgence de l'autoritarisme en Russie pourrait bien remettre en question. ■

**Dominique Arel** est professeur agrégé et titulaire de la Chaire d'études ukrainiennes à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, Canada. Ses recherches portent principalement sur les clivages linguistiques et régionaux, sur l'usage des catégories identitaires dans les recensements et sur la construction de la mémoire de violences de masse en Ukraine et dans la zone postsoviétique. Il a co-édité *Census and Identity: The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses* (avec David I. Kertzer, Cambridge, Cambridge University Press, 2002), *Rebounding Identities: The Politics of Identity in Russia and Ukraine* (avec Blair A. Ruble, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2006) et *Cacophonie d'empire : Russes et Soviétiques face au multilinguisme* (avec Juliette Cadiot et Larissa Zakharova, Paris, CNRS Éditions, à paraître). Adresse électronique : [darel@uottawa.ca](mailto:darel@uottawa.ca)